

Commission Recherche Plénière

14 octobre 2025

Présents :

D. Alquier, Vice-Président Recherche et membre élu
M. Amalric, S. Aubert, S. Barrat, P. Besson, P. Boissé, C. Bonnetier, B. Bouazzaoui,
L. Boudesocque, B. Brizard, S. Ferré, B. Giraudeau, A. Hulin, A. Krykun, F. Laumonnier,
A. Nué, A. Remot, C. Richard, S. Roland, T. Ruspil, S. Servais,

Invités : I. Guillouet, C. Grosbois, E. Humbert

Excusés :

E. Allard-Vannier, P. Belleville, E. Biquand, H. Blasco, M. Demathieu, V. Fagot-Desperies,
J.P. Fouquet, C. Giraudeau, C. Lecureuil, N. Levy, E. Morille, M. Ovide, M. Potier-Cartereau,
F. Spinhirny, C. Suppo, C. Van Heijenoort

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation de la SFR SaNeC 4226 – M. Gomot, L. Taconnat
2. Présentation du Projet Minerve « Excellence » - M. Papadopoulou
3. Présentation ED MIPTIS - EMSTU
4. Informations générales
5. Point sur la situation de CITERES
6. Validation du compte-rendu de la CR du 23/09/2025
7. Premiers éléments budgétaires 2026
8. Conventions :
 1. Convention Cadre avec le Musée d'Orsay (F. Nerlich)
 2. Conventions Inserm (US 61 & CIC 1415)
 3. Convention Fondation Rabelais/UFR Odontologie
9. Changement de direction d'unité à l'UMR BOA
10. Questions diverses

1. Présentation de la SFR SaNeC 4226 – Marie Gomot – L. Taconnat - Annexe 1

Marie Gomot et Laurence Taconnat présentent la fédération SaNeC « Santé mentale, Neurosciences et Comportement » et commencent par rappeler les orientations et les objectifs du projet 2024-2028 :

- Élargir le périmètre de la SFR aux approches comportementales et aux applications en santé mentale. Aujourd'hui la fédération rassemble 30 équipes de recherche relevant de 10 unités sur un territoire élargi Tours-Orléans-Poitiers-Angers/Nantes.

- Favoriser l'intégration des équipes ayant des compétences dans ces domaines ou pouvant enrichir ces questions de recherche, ouverture aux sciences humaines (Psychologie sociale et comportementale) et techniques (informatique).

La SFR SaNeC soutient 3 axes thématiques :

- o Développement et vieillissement : cerveau et comportement
- o Santé mentale, psychiatrie, qualité de vie
- o Neurobiologie des grandes fonctions

Le budget annuel est d'environ 19 K€ et permet de soutenir des actions telles que :

- o Contribuer à l'animation scientifique
- o Encourager les collaborations inter-équipes (M2R)
- o Favoriser la communication vers la communauté scientifique et la société
- o Soutenir la formation des doctorants (congrès)

2. Présentation du Projet Minerve « Excellence » - M. Papadopoulou

MINERVE est un projet ANR « excellence sous toutes ses formes » portée par Orléans et qui a débuté en 2023.

Ce projet place la recherche au cœur de la formation des étudiantes et étudiants. Il vise à transformer en profondeur la pédagogie et les parcours diplômants en sciences et technologies, en renforçant le lien entre formation et recherche. Une des actions fortes cherche à favoriser l'interdisciplinarité et à renforcer les liens entre les formations de Master et les laboratoires de recherche, afin de faciliter la poursuite d'études en doctorat. Il s'agit notamment de s'appuyer sur des enseignements partagés et des stages en laboratoire de recherche.

L'université de Tours, qui est partenaire du projet MINERVE, souhaite initier une réflexion similaire au sein de l'établissement.

Melpomeni Papadopoulou informe la commission recherche que c'est dans ce cadre qu'elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des enseignants-chercheurs, responsables de Masters et directeurs d'unité afin de recenser les parcours de Master intéressés par une intégration dans cette initiative. Elle a réceptionné une quarantaine de réponses, ce qui laisse présager un grand intérêt accordé à cette démarche.

A ce jour, l'université de Tours a essentiellement collaboré à ce projet dans la mise en place de FACLAB. L'ambition de l'établissement est d'aller plus loin et de déployer le projet dans son ensemble.

Elle précise que l'objectif est d'identifier les formations susceptibles d'accueillir ou de proposer des modules interdisciplinaires, et de favoriser des stages en lien avec les laboratoires de recherche, dans l'esprit du projet MINERVE.

Une réunion de présentation du projet et d'échanges avec les équipes intéressées sera organisée en novembre, afin d'en préciser les modalités et d'envisager les premières pistes de mise en œuvre.

Un membre de la CR demande ce que cela change concrètement pour les étudiants quand un master est labellisé « Minerve ». Melpomeni Papadopoulou répond que, pour un étudiant, cela offre entre autres une possibilité d'obtenir des DU en plus du master et/ d'obtenir des bourses pour des mobilités dans des laboratoires.

3. Présentation ED MIPTIS – ED EMSTU – Annexe 2 – Annexe 3

3.1 - Présentation de l'école doctorale MIPTIS – Emmanuel Humbert – directeur de site UT

L'école doctorale MIPTIS pour « Mathématiques – Informatique – Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes » est co-accréditée Université de Tours, Université d'Orléans et INSA CVL.

Elle regroupe sur ce périmètre 4 unités de recherche. Pour l'université de Tours, cela concerne essentiellement les unités IDP (Mathématiques et physique théorique) et LIFAT (Informatique)

La direction de cette Ecole Doctorale est assurée par un directeur (aujourd'hui, à l'université d'Orléans) et deux directeurs de site (aujourd'hui, 1 à l'université de Tours et 1 à l'INSA CVL).

Un bureau se réunit toutes les 6 semaines et le conseil, quant à lui, se réunit une fois par an avec alternance des sites. Cette école doctorale regroupe 115 doctorants dont 36% à l'UT.

Un bilan est présenté sur :

- les bourses doctorales obtenues sur financement établissement ainsi que sur les autres types de financement,
- le fonctionnement général de l'ED,
- les actions portées,
- les dispositifs réglementaires liés aux études doctorales, comme le CSI,
- les difficultés rencontrées pour obtenir des financements doctoraux.

3.2 - Présentation de l'école doctorale EMSTU – Cécile Grosbois - directrice de site UT

L'école doctorale EMSTU pour « Energies Matériaux Science de la Terre et de l'Univers » est co-accréditée Université de Tours, Université d'Orléans et INSA CVL.

Elle regroupe sur ce périmètre 16 unités de recherche.

La direction de cette Ecole Doctorale est assurée par un directeur (aujourd'hui à l'université d'Orléans) et deux directeurs de site (aujourd'hui 1 à l'université de Tours et 1 à l'INSA CVL).

Cette école doctorale regroupe 236 doctorants dont 23% à l'UT.

Un bilan est présenté sur :

- les bourses doctorales obtenues sur financement établissement,
- le fonctionnement générale de l'ED,
- les actions portées,
- les dispositifs réglementaires liés aux études doctorales, comme le CSI,
- les difficultés rencontrées pour obtenir des financements doctoraux

4. Informations générales

4.1 - Frais de gestion des projets

La note sur les frais de gestion des projets de recherche a été retravaillée et des évolutions ont été apportées pour redonner des marges financières aux unités de recherche. Cette note a été votée par les instances en juillet 2025 et elle est maintenant en ligne.

4.2 - Travail sur le règlement d'HDR terminé

Sur le premier semestre 2025, un travail de fond a été fait autour du règlement d'HDR (propre à chaque université) afin de préciser certaines règles. Ce règlement a été voté par les instances et il est maintenant en ligne.

Important :

- Il est maintenant possible depuis la rentrée 2025 de s'inscrire à l'HDR au fil de l'eau (Versus 2 campagnes annuelles auparavant).
- A compter du 1^{er} janvier 2026, il sera obligatoire pour soutenir l'HDR d'avoir suivi une formation à l'encadrement doctoral.

4.3 - Chartes pour label HRS4R

Sont désormais en ligne 3 chartes qui cadrent avec les objectifs du label HRS4R :

- Charte Déontologie
- Charte Intégrité Scientifique
- Charte Communication des chercheuses et chercheurs

Ces chartes ont été largement diffusées ou ont bénéficié d'une large publicité.

Il est rappelé que l'UT sera évaluée par la CE en janvier 2027 pour le renouvellement du label HRS4R après 5 ans de labélisation. Des travaux préparatoires seront organisés en 2026 et les membres de la CR seront sollicités.

4.4 - Journée d'accueil des nouveaux personnels (2 octobre 2025)

Il s'agit de la journée organisée à chaque rentrée pour les nouveaux personnels de l'UT. Le VP Recherche souligne la forte participation des EC (dont 22 neo-MCF sur 27), ce qui est remarquable.

Le VP Recherche précise qu'une réflexion est en cours pour organiser un moment dédié aux nouveaux EC pour les informer entre autres sur les évolutions de carrières possibles.

4.5 – Nouvelle campagne ANR 2026

La phase de soumission de la nouvelle campagne ANR se termine le 14 Octobre. Le VP Recherche souligne l'importance de ce guichet qui permet – en plus du financement de projets de recherche – de générer du PRECIPUT qui reste un apport financier non négligeable pour l'UT pour le financement d'actions mutualisées en recherche.

4.6 – CIFRE en région CVL : Besoin d'augmenter leur nombre

Le VP Recherche revient sur l'évènement organisé autour des CIFRE le 9 Octobre 2025. En présence entre autres de Clarisse Angelier, déléguée de l'ANRT, il a permis de réunir des chercheurs, des entreprises et des collectivités ainsi que de nombreux MASTER 2 (futurs doctorants). Deux tables rondes ont également été organisées autour du dispositif cifre en SHS et en SST soulignant la richesse et l'intérêt de ce dispositif pour tous les acteurs de la recherche.

Cet évènement a été capté et sera bientôt disponible sur la chaîne YouTube de l'université.

4.7 – Fête de la science 2025

Le VP Recherche fait un retour sur la fête de la science qui s'est tenue sur Tours le week-end dernier et sur Blois le week-end précédent. Il remercie l'investissement du pôle SAPS de la DRV. Cette fête a enregistré un record de fréquentation avec plus de 5000 visiteurs. C'est l'occasion de faire découvrir la richesse de la science dans les UR de l'UT auprès du grand public.

Un membre de la CR souligne qu'il y a eu aussi dans le cadre de cet évènement plusieurs actions comme des classes dans les labos ou une soirée festive au cubrik.

Un membre de la CR souligne l'importance du lieu (cette année la mairie de Tours) sur la fréquence de l'évènement (VS locaux UFR de sciences l'an passé). Cette remarque est nuancée par le fait qu'il a été enregistré un même niveau de fréquentation sur les 2 dernières éditions (Grandmont et Nouzilly). Il est possible toutefois que la répartition des stands sur 3 bâtiments et l'emplacement du stand aient pu jouer sur le nombre de visiteurs perçu par certaines équipes l'an passé.

Il est important de varier les lieux pour donner accès à la fête de la science à des publics différents comme par exemple lorsque cet évènement se tient à l'INRAE de Nouzilly, cela permet à des publics ruraux qui ne se déplaceraient pas sur Tours de venir.

4.8 - Retour sur l'Appel Equipements 2025 :

Calendrier serré et un process nouveau :

- Avant le 18 août : envoi du dossier final à la Région
- Avant le 15 septembre : études des 8 réponses établissement par la commission ad'hoc
 - Travail sur les 6 critères imposés de la région
 - Note finale sur 20 points
- En parallèle, études des réponses des autres établissements (6 dossiers)
- Le 18 septembre : réunion de concertation des acteurs (Etablissements/Région)
 - Proposition finale de liste de projets financés
- Commission de novembre : vote de l'exécutif régional
- Avant le 10 décembre : réception de la convention et versement des fonds
- Dépense jusqu'en décembre 2027 (max)

Liste principale

La réunion du 18 septembre a été très défavorable pour les unités de recherche du périmètre Tours. Ainsi, l'UT a obtenu 3 projets seulement sur les 8 proposés en propre et l'INRAE 1 sur les 4 proposés sur des unités en cotutelle et aucun coté CNRS, pour Tours.

Au global, sur 13 dossiers avec dans son périmètre Tours, il y en a uniquement 4 qui ont été retenus.

Les 3 projets UT retenus :

	Nom court de l'opération	Gestionnaire	Unité	Subvention demandée
liste principale	CYTOSPECTRAL	Université de Tours	UM561 ASB	160 000 €
	IMAGINOID	Université de Tours	N2COX	284 289 €
	DATAANALYTIC	Université de Tours	MSH	190 473 €

Le projet INRAE retenu :

	Nom court de l'opération	Gestionnaire	Unité	Subvention demandée
liste	FreezIRM	INRAE	PRC	96 000 €

Il découle de ces choix un énorme déséquilibre entre d'une part ONR (CNRS et BRGM) et EPSCP (universités et INSA) et d'autre part Orleans et Tours. Le VP Recherche souligne qu'il est dérangeant que cet AAP favorise autant les organismes (cette année, BRGM et CNRS) qui ont capté plus de la moitié des fonds. Il existe une problématique au niveau des critères scientifiques qui défavorisent nettement les UR au regard des UMR, ce qui est inacceptable.

La Région a entendu cette difficulté et va revoir le cahier des charges en conséquence pour le prochain appel.

Enfin, il n'est pas satisfaisant que les universités et l'INSA n'aient pas été plus écoutés sur les critères de l'AAP alors que les ONR l'ont davantage été. Malgré tous les efforts déployés, il n'a pas été possible de se faire entendre sur ce point.

Suite aux résultats de la commission du 18 septembre, un courrier de l'UT et de l'INSA a été adressé à la Région qui va repêcher l'équipement arrivé en 1er en liste complémentaire (Diffractomètre X, GREMAN site de Blois).

4.9 – Nouveau process BQEI (Bonus Qualité Europe & International)

Le VP Recherche commence par remercier les membres de la CR ainsi que les DU qui ont aidé à définir ce nouveau process en participant à la commission Ad Hoc.

Il poursuit en précisant que dès 2025, dans le process du BQEI, il a été réintroduit l'obligation d'un document écrit (2 pages max) sur la prospective de la politique internationale de l'unité pour le contrat. Cette demande sera reconduite en 2026 mais reprise car l'expérience de cette année n'a pas été complètement satisfaisante.

En 2025, un travail commandé au CETU ILIAD3 a permis de tester une extraction des publications internationales (grâce au portail HAL vers LABRI). Comme le test s'est avéré possible, cette extraction automatique sera incluse dans l'enquête LABRI en 2026, ce qui facilitera le travail des labos.

Enfin une commission ad hoc a réfléchi au **mode d'attribution du BQEI** à partir de 2026. Constat : le remplissage de LABRI est aujourd'hui en majorité automatisé (colonnes en blanc).

Intitulé de l'équipe	Effectif global	Projets internationaux et productions scientifiques			Recrutement / mobilité						Structuration		Bilan			Perspectives	Bonus	TOTAL
		Evénements	Co-publications	Projets	Points /5	Post-Doctorants Inter.	Docteurs en cotutelle	Mobilités de personnels-Étudiantes	Mobilités de personnels-Sortantes	Recrutement International	Points /5	Réseaux de recherche	Laboratoires à Accréd. International	points /2	points /5	points /3	Bonus +1	/20

Souhait : prendre davantage en compte COARA afin d'augmenter le poids de l'évaluation qualitative vs quantitative.

- *Proposition : demander un écrit : Bilan & Perspectives (à faire résonner avec le document stratégie internationale de l'unité)*

Proposition en lien avec NEOLAIA : accorder un BONUS +1, pour les équipes qui s'emparent de l'objet université européenne

5. Point sur la situation générale de l'UMR CITERES

Le VP Recherche commence par confirmer le rendez-vous pris par l'UT avec le DAS de l'INSHS du CNRS. Il se tiendra le 22 octobre. Le but est d'essayer de faire fléchir la position du CNRS (Vs le compte rendu de la CR du 23/09/2025).

Concernant le vote d'une motion (qui est prête), il propose de remettre ce point à la CR du 18 novembre en fonction de la position du CNRS à l'issue de la réunion du 22 octobre.

Un membre de la CR fait remarquer qu'attendre la CR de novembre puis le CA du 4 décembre, revient à adresser une motion seulement quelques semaines avant la mise en œuvre de leur décision prévue à ce stade au 01/01/2026.

En parallèle, ce membre souligne que le comité de mobilisation a rédigé une pétition qui sera soumis au conseil d'unité de CITERES du 22 octobre.

Le VP Recherche réitère son inquiétude face à la position du CNRS qui si elle est maintenue fera qu'en Région CVL il ne restera que 2 UMR CNRS en SHS (IRAMAT et CESR). Le paradoxe, c'est le soutien très fort actuellement du CNRS auprès de la MSH CVL

Après ces échanges, il est décidé de voter dès aujourd'hui une motion qui sera envoyée à l'issue du rendez-vous du 22 dans le cas où le CNRS n'aurait pas changé d'avis pour laisser à CITERES le temps du contrat pour proposer une réorganisation adéquate telle que convenu initialement.

Motion proposée :

En anticipant la rencontre du 22/10/2025 avec la direction du CNRS SHS, la Commission Recherche de l'Université de Tours exprime sa profonde incompréhension et sa vive inquiétude face à la décision du CNRS de placer l'UMR CITERES en tutelle secondaire dès le 1er janvier 2026, en limitant son soutien à une seule équipe et en annonçant un retrait total à l'horizon 2029.

Cette décision unilatérale, prise sans concertation avec l'Université, fragilise gravement la recherche en Sciences humaines et sociales à Tours et en région Centre-Val de Loire, et plus largement la présence et la visibilité du CNRS dans notre région.

La Commission apporte son soutien, plein et entier, à la direction ainsi qu'à l'ensemble des personnels de CITERES. Elle demande au CNRS de suspendre sa décision et reconsidérer sa position, de maintenir l'accompagnement de l'unité et de permettre la poursuite du travail collectif engagé pour construire un projet scientifique ambitieux et fédérateur.

👉 **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette motion**

6. Validation du compte-rendu de la CR du 23 septembre 2025

Le VP recherche demande aux membres de la Commission Recherche si ils ont des ajouts, des corrections et/ou des commentaires sur le compte-rendu du 23 septembre 2025. Quelques corrections mineures sont proposées et validées.

👉 **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur le compte rendu de la CR du 23/09/2025**

7. Premiers éléments Budget 2026 de la Commission Recherche

Le VP Recherche commence par préciser qu'il n'est pas en mesure compte tenu de la situation politique de la France de voter aujourd'hui un budget de la recherche, puisqu'à l'heure actuelle l'Université ne sait pas de quel budget elle va disposer pour 2026.

Il souhaite toutefois donner des premiers éléments pour le budget 2026.

=>> Le VP Recherche commence par faire un point et des rappels sur la situation du budget 2025 de l'UT avec un focus Recherche. Globalement la situation s'est améliorée en 2025 mais reste très fragile.

Rappel des éléments d'arbitrage pour la construction du Budget 2025 :

Maintien de la campagne d'emploi 2025

Maintien du récurrent des unités de recherche

Mise à contribution de l'ensemble de la communauté (Fonctionnement, Investissement y compris immobilier, Recherche - appel à projet)

Budget rectificatif 2025

Des efforts portés par toute la communauté qui permettent de redresser légèrement la situation du Budget Initial 2025 :

- Intégration du résultat 2024
- Compensation CAS pension (2,7 M€) et certaines mesures LPR
- Un solde moins dégradé qu'envisagé initialement mais qui reste fortement négatif (-16,7M€)
- Une capacité d'auto-financement meilleure qu'au BI (5,87 M€)
- Des seuils conformes au niveau du décret financier (FdR, Trésorerie, MS/recettes)

en k€	BI 2025 (CP)	BR 2025 (CP)
Fonctionnement	33 681	36 6375
MS	196 600	195 970
Investissement	30 272	30 371
Recettes	241 093	245 947
<i>Dont SCSP</i>	185 022	189 212
Dépenses	260 552	262 715
Solde	-19 460	-16 769
Résultats	-4930	368
CAF	570	5 868
Fond de Roulement final	4 412	18 154
<i>En jours</i>	7j	28j
Trésorerie	48 877	59 969
<i>En jours</i>	76j	93j
Ratio MS / recettes	84,1%	81,2 %

=>> Le contexte budgétaire 2026 s'annonce difficile du fait que l'établissement va devoir assumer de nouvelles charges dans un contexte politique très incertain.

De nouvelles charges pour l'établissement :

- Compensation CAS pension 50% (?) : + 1,35 M€
- Contribution régionale sur le transport : 300 k€
- PSC (protection sociale complémentaire /complémentaire santé obligatoire) non compensée complètement : environ 500 k€
- COMP (20% 3ème tranche) incertaine (?)
- GVT : 1 187 k€
- Campagnes d'emploi 2025 : + 2 032 k€

Soit 5.37M€ d'augmentation qui vont peser sur le budget 2026 de l'université.

A cela, il faudra peut-être ajouter :

- Revalorisation rémunération contrats doctoraux au 01/01/26 : 300 k€ (compensé ?)
- RIPEC C1 : 515 k€ (compensé ?)

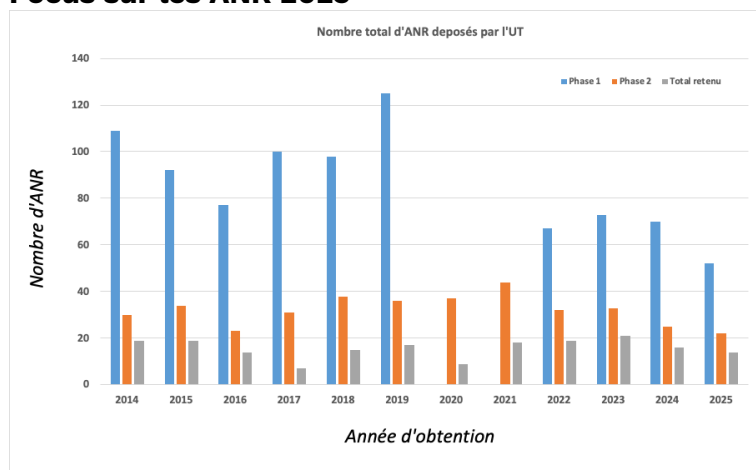
Un contexte politique très incertain

Des subventions des collectivités amenées à se réduire

Une hausse de la SCSP très incertaine

Une période de services votés vraisemblable

Focus sur les ANR 2025



On observe une chute importante du nombre de dépôts en 2023 et 2024. Pour l'UT, on compte à peine 14 projets ANR retenus sur l'AAPG 2025. Ce n'est pas une fatalité et il faut travailler à ce sujet avec toutes les équipes (UR et DRV).

C'est très important car la baisse du nombre de projets ANR a un impact direct sur le PRECIPUT ANR, et par conséquent sur les finances et les actions possibles en recherche.

Impact sur notre PRECIPUT ANR

	ANR 2022	ANR 2023	ANR 2024	ANR 2025
Année Budgetaire	2024	2025	2026	2027
Montant Preciput (k€)	690	603	550	?

Actions financées sur le PRECIPUT 2025 :

- Paiement salaires (SPIV (depuis 2014), aide secrétariat (depuis Juin 2024) & CDI (depuis dec.2023))
- Décharges Appui à la Recherche
- Plateaux techniques mutualisés
- Pôles de compétitivité et GIS
- BQEI
- COMPLEMENT MCF
- AAP ART
- CO-FINANCEMENT PAUSE

Total Préciput utilisé en 2025 → 552k€

Budget initial Recherche 2026

On ne connaît pas à ce jour si on devra faire des efforts (portés par toute la communauté) et de combien seront ces efforts. Ce qui est souhaitable c'est de sanctuariser comme en 2025 :

- Budget Récurrent des labos (1,69M€)
- Soutien aux structures collectives (ED, Fédération, plateaux, ...)
- Les financements des Bourses de Thèses → maintien du nombre d'allocations (> 3M€)
- Nos appels à projets internes comme l'AAP ART (60k€), Colloques (40k€), chercheurs invités (120k€), Petits Equipements (60-90k€)

Avec la baisse du PRECIPUT ANR, la marge devient plus faible. Pour rappel, en 2025, il avait été fait un effort initial à hauteur de 250K € au BI qui avait été réduit au BR de 90k€ et permis le financement de l'AAP petits équipement.

Des échanges sur ces éléments se poursuivent notamment sur des précisions chiffrées pour certaines lignes ou des taux de réussite sur les ANR.

Le VP Recherche ne souhaite pas donner de chiffres précis qui à ce stade n'auraient pas de sens. Il y a encore trop d'incertitudes. Il rappelle qu'il sera vigilant à maintenir en priorité le récurrent des labos et le nombre de bourses doctorales établissement.

Un membre de la CR demande s'il y a des informations officielles sur les soutiens financiers au SAPS qui, selon certaines rumeurs, seraient diminués. Le VP Recherche confirme que l'inquiétude est partagée et justifiée par l'annonce du ministère sur la politique en matière de SAPS. En parallèle, l'ANR SAPS a annoncé ne pas reconduire l'appel ANR SAPS.

Un membre de la CR précise que ce qui est pressenti (abs de texte à ce stade) au niveau des APR-IR c'est la réduction de moitié sur l'enveloppe allouée (10 K€ +> 5000K€) et l'obligatoire d'une action CSTI sur tous les dépôts. Le VP Recherche complète par le fait que le nombre de dossiers retenus serait réduit. Le VP Recherche et la commission partagent leurs inquiétudes sur les réductions de financements des actions SAPS à l'avenir. Le VP ED et SAPS indique qu'un travail est mené au niveau régional sur ce sujet.

8. Examen des conventions – pour avis

8-1. Convention Cadre avec le Musée d'Orsay (F. Nerlich) – Annexe 4

France Nerlich, EC de l'UT est actuellement en délégation au sein du Musée d'Orsay pour piloter la préfiguration d'un centre de Recherche au sein de ce musée. Elle a proposé une convention cadre permettant de mettre en place des actions à destination des étudiants de M2 et des laboratoires tourangeaux intéressés.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

8-2. Conventions Inserm (US 61 & CIC 1415) – Annexe 5

US 61 – Plateau technique Analyse des Systèmes Biologiques

La plateforme PPF-ASB a été labélisée INSERM en octobre 2024 et élargie à une plateforme du CHU. Il s'agit ici de la convention tripartite UT-INSERM-CHU pour organiser le fonctionnement de l'unité de services.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

CIC 1415 – Centre d'Investigation Clinique – Annexe 6

Il s'agit ici de la convention tripartite UT-INSERM-CHU pour organiser le fonctionnement du Centre d'Investigation Clinique sur la période 2024-2028.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

8-3. Convention Fondation Rabelais/UFR Odontologie portée par Pr. F. Denis (Doyen Odontologie) – Annexe 7

Il s'agit de la création de la fondation Apolline qui sera abritée par la fondation Rabelais. Elle sera dotée d'un don à hauteur de 300 K€ sur 3 ans.

Les objectifs de la fondation sont :

- Contribuer au développement du projet de soins et de santé de la faculté.
- Soutenir le développement de la recherche et l'innovation en odontologie.
- Encourager les innovations dans le champ de l'enseignement (formation initiale et continue).
- Œuvrer à l'attractivité du territoire auprès des étudiants et des entreprises.
- Financer des achats complémentaires de matériel pour les CH partenaires de l'UFR.
- Alimenter un fond de secours pour les étudiants en précarité.

Un membre de la CR fait part de son incompréhension sur cette construction qu'elle trouve curieuse, notamment l'hébergement par la Fondation Rabelais et la sous-représentation de l'UT. Elle souhaite des éclairages sur le fait que la Fondation Rabelais prenne en charge des objectifs comme « Encourager les innovations dans le champ de l'enseignement » ou « Alimenter un fond de secours pour les étudiants en précarité ».

Le VP Recherche souligne que cette construction évite la création en propre d'une fondation supplémentaire pour l'UT et que tous les aspects soulevés ont été vérifiés par les services juridiques. Le chapeau fondation Rabelais est protecteur. Il rappelle également l'impossibilité pour l'UT de verser des aides aux étudiants qui sont assimilées à de l'aide sociale (Cf. Aides aux doctorants internationaux)

Un autre membre de la CR précise qu'il s'agit d'un moyen d'articulation entre les organisations de santé et l'université qui forment les étudiants du secteur et qui demain s'installeront sur le territoire.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable sur cette proposition.**

Vote : 21 Pour – 0 Abstention – 3 Contre

9. Changement de direction d'unité à l'UMR BOA

Cécile Berri, directrice de l'UMR BOA, est devenue depuis le 1er octobre 2025 présidente du centre INRAe de Nouzilly. Les membres de la CR doivent donner un avis sur la nomination d'Elisabeth Duval en tant que nouvelle DU de l'UMR BOA.

☞ **La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.**

10. Questions diverses

Aucune question diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel Alquier lève la séance.